



Commission européenne

Association des Communes Forestières du Cameroun
(ACFCAM)

Rapport

Vérification des dépenses
« Projet de reboisement de 1400 hectares »
Pour la période du 12 décembre 2020 au 20 octobre 2021

(CRIS N° 2018/400-359)



KPMG Afrique Centrale
5^{ème} étage Immeuble Grassfield
620, Rue du Gouverneur Carras (1064) - Bonanjo
Douala, Cameroun

Téléphone : +237 6 99 30 15 05
Internet : kpmg.cm

Monsieur OBIEGNI Thomas Dupont

Président Délégué de l'Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCAM)

Monsieur le Président Délégué,

Conformément aux termes de référence datés du 27 octobre 2019 que vous avez convenus avec nous, nous vous transmettons notre rapport d'observations factuelles (« le rapport ») relatif au rapport financier annexé pour la période du 12 décembre 2020 au 20 octobre 2021 (annexe 1 du présent rapport). Vous avez demandé l'exécution de certaines procédures en relation avec votre rapport financier et le contrat de subvention financé par l'Union européenne concernant le Projet de reboisement de 1400 hectares, numéro de contrat de subvention CRIS n°2018/400-459 (le « contrat de subvention »).

Objectif

Notre mandat portait sur une vérification des dépenses consistant à exécuter certaines procédures convenues en ce qui concerne le rapport financier relatif au contrat de subvention passé entre vous et l'Union Européenne (« l'administration contractante »). Notre objectif, dans le cadre de cette vérification des dépenses, était de mettre en œuvre certaines procédures que nous avons approuvées et de vous soumettre un rapport d'observation factuelle en relation avec les procédures exécutées.

Normes et éthique

Nous avons exécuté notre mandat :

- Dans le respect de la norme Internationale « ISRS » 4400 sur les missions d'exécution de procédures convenues en matière d'information financière, éditée par l'International Federation of Accountants (« IFAC ») ;
- Et en conformité avec le code d'éthique pour comptables professionnels, publié par l'IFAC. Bien que l'ISRS 4400 ne prévoie pas l'indépendance comme critère pour les missions convenues, l'administration contractante impose à l'auditeur l'obligation de se conformer aux exigences d'indépendance du code d'éthique pour comptables professionnels.

Procédures exécutées

Comme demandé, nous n'avons exécuté que les procédures énumérées à l'annexe 2A des termes de référence du mandat (voir annexe 2 du présent rapport).

Ces procédures ont été établies uniquement par l'administration contractante et ont été exécutées uniquement dans le but d'aider l'administration contractante à vérifier que les dépenses que vous avez déclarées dans le rapport financier annexé sont éligibles conformément aux conditions du contrat de subvention.

Étant donné que les procédures exécutées par nos soins ne constituaient ni un audit ni un examen effectué conformément aux normes internationales d'audit ou applicables aux missions d'examen, nous ne fournissons aucune assurance concernant le rapport financier ci-annexé.

Si nous avons exécuté d'autres procédures, un contrôle des comptes ou un examen des états financiers du bénéficiaire en application des normes internationales d'audit, il n'est pas exclu que d'autres points auraient attiré notre attention et vous auraient été communiqués.

Sources d'information

Le rapport présente les informations que vous nous avez fournies en réponse à des questions spécifiques ou que nous avons obtenues et déduites de vos comptes et relevés.

Observations factuelles

Les dépenses qui font l'objet de la vérification s'élèvent à un total de 603 403,68 EUR.

Le ratio de couverture des dépenses est de 98,86%. Ce ratio représente le montant total des dépenses contrôlées par nos soins, exprimé en pourcentage du total des dépenses soumises à vérification. Ce dernier montant est égal au total des dépenses que vous avez déclarées dans le rapport financier et que vous souhaitez déduire du préfinancement total perçu au titre du contrat de subvention, conformément à votre demande de paiement datée du 17 Décembre 2020.

Nous détaillons les observations factuelles qui résultent des procédures que nous avons exécutées au chapitre 2 du présent rapport.

Utilisation du présent rapport

Le présent rapport n'a d'autre finalité que celle formulée dans le paragraphe « objectif » ci-dessus.

Confidentiel et réservé à votre usage personnel, il a été établi dans le seul but que vous le soumettiez à L'administration contractante au titre des exigences définies à l'article 15 des conditions générales du contrat de subvention. Ce rapport ne peut être utilisé à d'autres fins que celles prévues ni communiqué à d'autres parties.

L'administration contractante n'est pas partie à l'accord (les termes de référence) conclu entre vous et nous et, par conséquent, nous n'avons pas de devoir de diligence à l'égard de l'administration Contractante qui peut s'appuyer sur le présent rapport de vérification des dépenses à ses risques et à sa discrétion. L'administration contractante peut vérifier elle-même les procédures et observations que nous avons notifiées et tirer ses propres conclusions des observations factuelles que nous avons rapportées.

L'administration contractante ne peut transmettre le présent rapport qu'aux parties dûment habilitées à en prendre connaissance, en particulier la Commission européenne, l'Office européen de lutte antifraude et la Cour des comptes européenne.

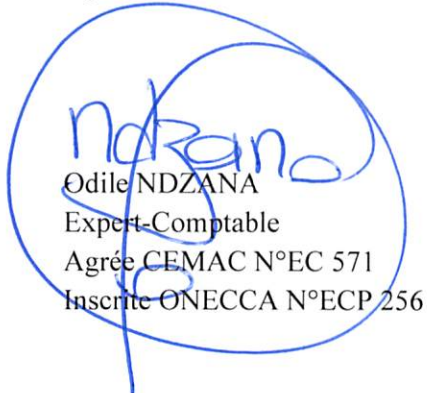
L'administration contractante ne peut transmettre le présent rapport qu'aux parties dûment habilitées à en prendre connaissance, en particulier la Commission européenne, l'Office européen de lutte antifraude et la Cour des comptes européenne.

Le présent rapport concerne exclusivement le rapport financier visé ci-dessus et ne s'étend à aucun de vos états financiers.

Dans l'attente de pouvoir vous présenter notre rapport, nous nous tenons à votre disposition pour vous fournir toute information ou assistance complémentaire que vous souhaiteriez obtenir, veuillez agréer, Monsieur le Président Délégué, l'expression de nos sincères salutations.

Douala, le 10 décembre 2021

KPMG Afrique Centrale
Agrée CEMAC N° SEC 033



Odile NDZANA
Expert-Comptable
Agrée CEMAC N°EC 571
Inscrite ONECCA N°ECP 256

1. Contexte

1.1. Brève description de l'action soumise à vérification

Numéro et intitulé du contrat :	CRIS n°2018/400-459
Type de contrat	Contrat de subvention
Rapport(s) financier(s) soumis à vérification	12/12/2020 -20/10/2021
Entité déclarante et autres entités ayant engagé des dépenses¹	Association des Communes Forestières du Cameroun
Lieu(x) où le contrat est mis en œuvre	Zones de savane et de transition au Cameroun
Période d'exécution du contrat	20/12/2018 au 31/12/2022
Stade de la mise en œuvre du contrat	En cours
Objectifs généraux et spécifiques du contrat	<p>Le projet de reboisement de 1 400 hectares de plantations dans les Communes de zones de savane sèche et de transition écologique prévu dans la convention de financement PAMFOR s'articule autour de l'APV/FLEGT. Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le renforcement des capacités institutionnelles et techniques des Communes, le développement de 1400 hectares de plantation en vue de restaurer les écosystèmes forestiers dans les Communes bénéficiaires des zones de savane sèche (1 000 ha) et de transition écologique (400 ha), et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.</p> <p>Les objectifs spécifiques sont libellés en composantes :</p> <p>Composante 1 : Renforcer les capacités des Communes dans la création, le suivi et l'entretien des plantations forestières et agro forestières.</p>

	<p>Composante 2 : Reboiser 1 000 hectares dans les Communes du Nord et de l'Extrême Nord.</p> <p>Composante 3 : Restaurer 400 ha de zones dégradées incluses dans des forêts communales sous l'autorité des Communes des zones de transition écologique.</p> <p>Composante 4 : Appuyer les Communes pour l'approvisionnement du marché domestique en bois légal.</p> <p>Composante 5 : Coordonner les activités du projet avec les Communes (y compris investissements).</p>
<p>Description synthétique des activités, des résultats et du groupe cible</p>	<p>-Le projet de reboisement de 1.400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR, qui s'articule autour de l'APV/FLEGT.</p> <p>-Objectifs : Développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique, et</p> <p>-Intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.</p> <p>Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles sont : les dix (11) Communes éligibles de la zone de savane sèche : Guémé, Kaélé, Koza, Lagdo, Mogodé, Mokolo, Pitoa, Waza, Yagoua, Mora et Koussérie ; et les sept (07) Communes éligibles de la zone de transition : Bangangté, Dimako, Ndikiniméki, Nyambaka, Tonga, Tubah et Yoko.</p> <p>Résultat 1.1 : le processus institutionnel et les itinéraires sylvicoles sont maîtrisés par les responsables communaux.</p> <p>Résultat 2.1 : les 1000 ha de plantations forestières créées dans le Nord et l'Extrême-Nord sont entretenus et ont un taux minimum de réussite de 60% au bout de 4 ans.</p> <p>Résultat 3.1 : 400 ha de plantations forestières créées sur des sites dégradés dans les zones de transition, avec un taux minimum de réussite de 70% au bout de 4 ans.</p> <p>Résultat 4.1 : le marché domestique local est approvisionné en bois légal.</p> <p>Résultat 5.1 : le CTFC et les Communes collaborent efficacement.</p>

1.2. Informations financières de base sur le contrat (au moment de la vérification)

Dépenses

Postes budgétaires	Dépenses prévues (Euro)	Dépenses déclarées (Euro)
Poste budgétaire "1" Ressources humaines	88 376,91	57 543,18
Poste budgétaire "2" Voyages	1 270,80	662,39
Poste budgétaire "3" Equipements et fournitures	46 879,96	45 028,73
Poste budgétaire "4" Bureau local	9 264,00	6 140,01
Poste budgétaire "5" Autres coûts et services	14 292,31	12 625,83
Poste budgétaire "6" Autres	317 500,00	283 810,73
Poste budgétaire "8" Coûts indirects	35 000,00	29 856,32
Poste budgétaire "10" Provision pour imprévu	0,00	0,00
Poste budgétaire "12" Contribution en nature	152 500,00	167 736,49
Total	665 083,98	603 403,68

1.2.1 Contributions

Origine de la contribution	Contribution prévue (Montant en Euro)	Contribution effective (Montant en Euro)
UE	512 583,98	435 667,19
ACFCAM	152 500,00	167 736,49
Total	665 083,98	603 403,68

1.2.2 Recettes

Le projet n'a pas enregistré de recettes.

1.3. Rapport financier

Voir l'annexe 1.

2. Analyse des risques

2.1. Résultat de l'analyse des risques

Nous avons pris en considération le caractère significatif et la relation existant avec le risque d'audit, de manière à détecter les erreurs et anomalies significatives dans les dépenses et les recettes déclarées dans le rapport financier, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes.

Nous avons exercé notre jugement professionnel pour déterminer si les constatations de non-conformité avaient un caractère significatif ou non et avons appliqué les seuils de signification (matérialité) et les niveaux de confiance correspondant à l'option 1 mentionnée ci-dessous et indiqués au point 6.2 des TdR. Ces seuils s'appliquent au montant total des dépenses brutes pour le projet. Les dépenses brutes sont les dépenses totales encourues pour le projet avant déduction des recettes générées par ce dernier (par exemple les intérêts). Nous avons évalué si la valeur globale des erreurs relevées était significative (seuil de signification de 2% et niveau de confiance de 95%).

Nous avons évalué le risque que les dépenses et les recettes déclarées dans le rapport financier présentaient des erreurs ou des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes. Nous avons évalué les principaux risques liés à la réalisation des objectifs du projet. Cela a supposé notamment d'évaluer les risques que :

- le rapport financier du projet ne soit pas fiable, c'est-à-dire qu'il ne donne pas une image fidèle, dans tous ses aspects significatifs, des dépenses effectivement engagées et des recettes effectivement perçues pour le projet, conformément aux conditions contractuelles applicables;
- les fonds alloués au projet par la Commission n'aient pas, dans tous leurs aspects significatifs, été utilisés conformément aux conditions contractuelles applicables ;
- des fraudes et des irrégularités puissent se produire ou se soient produites, qui aient une incidence sur les dépenses et les recettes du projet, et qu'elles ne soient pas ou n'aient pas été détectées et corrigées à temps ;
- les conditions contractuelles applicables au projet ne soient pas respectées. Pour ce faire, nous nous sommes concentrés sur les conditions contractuelles décrites au point 6.2 des TdR (Réunion préparatoire, travail sur le terrain, examen documentaire).

Nous avons vérifié si la conception du système de contrôle interne limitait suffisamment ces risques et si le système fonctionnait efficacement. Nous avons pris en considération les risques de faiblesse et de déficience dans la conception ou l'efficacité opérationnelle des contrôles internes afin de déterminer la nature, le calendrier et l'étendue des procédures de collecte d'éléments

probants. Les contrôles présentent une faiblesse ou une déficience lorsqu'un élément ou une série d'éléments du contrôle interne ne permettent pas de prévenir raisonnablement, ni de détecter des risques qui pourraient avoir une incidence négative sur les objectifs du projet.

Le contrôle interne présente une déficience lorsque :

- un contrôle est conçu, mis en place et fonctionne de telle manière qu'il ne permet pas de prévenir, ou de détecter et corriger, en temps opportun des erreurs et des anomalies contenues dans le rapport financier du projet ; ou
- un contrôle nécessaire pour prévenir, ou pour détecter et corriger, en temps opportun une erreur ou une anomalie contenue dans le rapport financier du projet fait défaut.

Cette évaluation ne nous a pas imposé de concevoir et de mettre en œuvre des procédures d'audit complémentaires et de déterminer la nature, le calendrier et l'étendue des tests de contrôles ainsi que des procédures de substance (y compris procédures analytiques).

2.2 Conséquences sur l'échantillonnage

Indiquez comment les facteurs de risque identifiés sont reflétés dans la structure et la taille de l'échantillon.

La taille de l'échantillon a été déterminée sur la base d'un seuil de signification de 2 % du montant total des dépenses déclarées, avec un niveau de confiance de 95 % et en tenant compte de l'analyse des risques présentée ci-dessus.

3. Population des transactions et échantillon

3.1 Eléments clés d'ensemble de l'échantillonnage

Rapport : période du 12/12/2020 au 20/10/2021			
	Population	Échantillon vérifié	%
Nombre de transactions	1 014	742	73,18%
Valeur des transactions en EUR	603 403,68	596 507,79	98,86%

4. Tests de validation

4.1. Brève description de la procédure des tests de validation

Sur la base de l'évaluation des risques réalisée, et en accord avec les termes de référence, nous avons testé 98,86% des dépenses déclarées. Nous avons en particulier réalisé les procédures suivantes :

- le rapprochement entre les dépenses déclarées dans le rapport financier avec le détail des coûts fournis par l'entité ;
- L'éligibilité des dépenses rapportées en accord avec les conditions contractuelles applicables au Projet ;
- la vérification du respect du budget dans les coûts rapportés ;
- l'évaluation de la réalité des dépenses effectuées et sommes remontés aux pièces justificatives.

4.2 Procédures analytiques

Nous avons exécuté les procédures analytiques complémentaires à savoir :

- les évaluations d'informations financières faites à partir d'une analyse des rapports plausibles entre des données financières et non financières ;
- les investigations sur les fluctuations ou des rapports relevés incohérents avec d'autres informations pertinentes ou qui tendaient à s'écarter de façon importante des valeurs attendues ; et
- les rapprochements entre les dépenses effectivement engagées par rapport au budget du projet (comparaisons budget-dépenses effectives).

5. Résumé des résultats

5.1. Résumé des erreurs détectées

Nous n'avons relevé aucune anomalie significative au cours de nos travaux.

5.2. Classement des erreurs par problème de conformité

N°	Problème de conformité / cause d'inéligibilité des dépenses	Nombre de constatations	Montant en EUR
1	Documentation manquante/inadéquate	0,00	0,00
2	Procédure de passation de marchés incorrecte	0,00	0,00
3	Dépenses hors période contractuelle	0,00	0,00
4	Dépenses incluant la TVA / d'autres taxes	0,00	0,00
5	Taux de change utilisé incorrect	0,00	0,00
6	Budget dépassé	0,00	0,00
7	Dépenses non destinées au projet	0,00	0,00
8	Fraude et irrégularités	0,00	0,00
9	Recette non communiquée / non déclarée	0,00	0,00
10	Autres constatations financières	0,00	0,00
	Total des constatations financières	0,00	0,00

5.3 Équipe d'audit

Odile Ndzana – Expert-Comptable signataire ;

Abakar Moussa- Directeur Audit ;

Eric Bikel- Chef de mission ;

Salah Djibrila- Assistant

Annexe 1 : Rapport financier

Reboisement 1400 (ACFCAM)		Contrat n°2018 / 400-359												
Rapport financier intermédiaire: période (11/12/2020-20/10/2021) Dépenses		Période d'exécution du contrat (12/12/2020-20/10/2021)												
		Budget prévu au contrat/avenant				allocations		Dépenses effectivement encourues			budget initial/à la réallocation			
		Unité	Nbre d'unités	Coût unitaire (en EUR)	Coût total (en EUR)	Allocation autorisée (article 9.4 des conditions générales)	Budget après réallocation 3ème année	Nbre d'unités	Coût unitaire (en EUR)	Coût total (en EUR)	Montant total des coûts exposés (avant présent rapport)	Montant total des coûts exposés (depuis le début de l'exécution du contrat jusqu'au présent)	Différence entre le montant total des coûts exposés jusqu'à la date du présent rapport et le budget prévu au contrat/à	Variation par rapport au budget prévu au contrat/à l'avenant
				(b)	(c)=a*b	(r)	(a)		(b)	(c)=a*b	(d)	(f)=c+d	(g)= c (ou r) - f	(r)
1. Ressources humaines														
1.1 Salaires (montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et autres coûts liés, personnel local)														
1.1.1 Technique														
Par mois			0											
Cordonateur CTFC (temps plein)	Mois	48	2 000,00	96 000,00			4 000,00	19 200,00	40 800,00		29 999,18	31,25%		
Ingenieur Senior projet Zone Savane (temps plein)	Mois	48	518	24 864,00			4 385,63	21 051,02	10 375,00		10 137,30	40,77%		
Ingenieur Junior projet Zone Transition (temps plein)	Mois	48	518	24 864,00			4 385,63	21 051,02	10 375,00		6 694,21	26,92%		
Responsable administratif et financier	Mois	48	443	21 264,00			4 032,91	19 358,78	10 350,00		6 477,01	30,46%		
Responsable suivi Evaluation (Temps plein)	Mois	48	525	25 200,00			5 500,00	26 400,00	12 000,00		8 131,41	32,27%		
Caissier du Projet	Mois	48	350	16 800,00			3 784,79	18 166,99	8 700,00		7 086,12	42,17%		
2 chauffeurs	Mois	96	235	22 560,00			2 428,85	23 376,00	8 400,00		13 861,64	60,66%		
1.1.2 Personnel administratif/d'appui		Par mois										0		
1.2 Salaires (montants bruts, personnel expatrié/international)														
Par mois												0		
assistant technique	mois	48	800	38 400,00			800,00	38 400,00	38 400,00		28 314,01	0,00%		
Volontaire international	Mois	48	668	32 064,00			668,00	32 064,00	32 064,00		32 064,00	0,00%		
1.3 Per diems pour missions/voyages														
1.3.1 A l'étranger (personnel affecté à l'action)														
Per diem														
1.3.2 Sur place (personnel affecté à l'action)														
Per diem														
Cordonateur CTFC	per diem/	128,05	38,11	4 880			38,11	4 880	4 880,00		2 556,23	52,36%		
AT MINFOF	per diem/	128,05	38,11	4 880			38,11	4 880	4 880,00		1 985,02	40,68%		

KR

Chauffeur 1	Per diem/	305,05	25,91	7 904						6 908,12	74,75%
Chauffeur 2	Per diem/	236,89	25,91	6 138						6 137,82	0,00%
Responsable suivi	Per diem/	128,05	38,11	4 880						2 440,85	50,02%
Responsable antenne Zone transition	Per diem/	288,11	38,11	10 980						3 998,00	36,41%
Responsable antenne Savane sèche	Per diem/	314,87	38,11	12 000						5 697,08	46,64%
1.3.3 Participants aux séminaires/conférences											
Séminaires de lancement Yaounde et M	Particip	78	76,92	6 000						2 999,83	50,00%
Seminaire de capitalisation	Particip	104	76,92	8 000						7 999,68	0,00%
Sous-total Ressources humaines				367 678,00				57 543,18	137 447,97	182 685,48	49,69%
2. Voyages											
2.1. Voyages internationaux	Par vol										
2.2. Trajets locaux	Par mois										
Vol A/R (189*30=5670)	bre de v	30	189	5 670,00	-1700	3 970,00				2 843,06	50,14%
Train; car(105,9*23=2436)	Nombre	23	105,9	2 436,00	1700	4 136,00				18,28	0,75%
Sous-total Voyages				8 106,00				862,09	1 942,19	2 861,33	35,30%
3. Équipement et fournitures											
3.1 Achat ou location de véhicules	Par véhicu	1	37 000,00	37 000,00	61	37 061				0,64	0,00%
3.2 Location véhicule	année	4	1 700,00	6 800,00	-61	6 739				2 996,39	44,06%
3.3 Mobilier, matériel informatique, Autre équipements (voir Doc projet)	Nombr	10	909	9 090,00	2 775	11 865				56,33	
3.4 Pièces détachées/matériel pour machines, outils	vehicill	2	2 000,00	4 000,00	-1 575	2 425				604,46	16,11%
3.5 Autres (carburant)	Mois	48	423,34	20 320,32						8 840,20	43,50%
3.6 Maintenance informatique	Mois	48	100	4 800,00						1 632,66	34,01%
Sous-total Equipement et fournitures				82 010,32				45 328,73	23 281,97	14 130,67	17,23%
4. Bureau local											
4.1 Coût du/des véhicules	Par mois	48	310	14 880,00	-930	13 950,00				12 196	81,96%
4.2 Location de bureaux	Par mois	0	0	0						0	
4.3 Consommables - Fournitures de bureau	Par mois	48	225	10 800,00	930	11 730,00				2 658	24,61%
4.4 Autres services (tél./fax, électricité/eau, internet)	Par mois	48	237	11 376,00						3 558	31,28%
Sous-total Bureau local				37 056,00				6 140,01	17 884,89	18 411,90	49,69%
5. Autres coûts, services											
5.1 Publications	Nombre	5	1 000,00	5 000,00						5 000,00	100,00%
5.2 Études, recherche	Nombre	2	1 000,00	2 000,00						-6,16	-0,31%
5.3 Coûts d'audit	bre Aud	4	6 400,00	25 600,00						12 800,00	50,00%
5.4 Coûts d'évaluation	Nbre	2	3 340,00	3 340,00						2 595,44	77,71%

KPMG Afrique Centrale
B P 5563 Douala-Cameroun
INITIALISATION

KR

5.5 Traduction, interprètes	Nbre	0	0	0								0,00	
5.6 Services financiers (coûts de garantie bancaire, etc)	année	4	3 331,50	13 326,00	3700	17 026,00	1,00	5 204,50	3 364	17 026,00		5 204,50	39,06%
5.7 Caution sur Première avance (caution 1er versement de pro assur Assurance)	année	1	8 399,00	8 399,00				0	0	8 399		-0,27	0,00%
5.8 Coûts des conférences/seminaires 9 (Atelier des parties prenantes pour le suivi à mi-parcours du Projet)	Mi-parcours	2	2 000,00	4 000,00						4 000		2 547,47	63,69%
5.9 Actions de visibilité ¹⁰	AN	4	10 000,00	40 000,00	-3700	36 300,00	0,69	10 000,00	10 000	36 300,00		16 172,89	40,43%
Sous-total Autres coûts, services				101 665,00						12 625,83		44 313,87	43,59%
6. Autres													
6.1.1 Renforcement des capacités institutionnelles et communautaires (Composante1)	AN	4	17 125,00	68 500,00						17 125,00		46 116,26	67,32%
6.1.2 Plantation, Entretien, Sécurisation et services connexes pour 1000HA; en Zone de Savane sèche (Composante2)	AN	4	144 375,00	577 500,00						144 375,00		28 293,51	4,90%
,sécurisation et services connexes pour 400HA. Zone de transition (Composante3)	AN	4	79 750,00	319 000,00						79 750,00		95 834,48	30,04%
6.1.4 Appui à l approvisionnement du marché domestique en bois legal (Composante4)	AN	4	19 000,00	76 000,00						19 000,00		64 033,84	84,26%
Sous-total Autres				1 041 000,00						283 810,73		234 278,09	22,51%
7. Sous-total des coûts directs de l'action (1 à 6)				1 637 515,32						408 810,87		498 681,25	30,33%
8. Coûts indirects (maximum 7 % de 7, sous-total des coûts directs éligibles de l'action)				98 250,92						29 866,32		31 149,22	31,70%
9. Total des coûts directs éligibles de l'action, à l'exclusion des imprévus (7+ 8)				1 735 766,24						385 667,19		527 830,47	30,41%
10 Provision pour imprévus (maximum 5 % de la ligne 7 Sous-total des coûts directs éligibles de l'action)				64 233,76								64 233,76	100,00%
11. Total des coûts éligibles (9+10)				1 800 000						436 867,19		592 064,23	32,89%
12. - Taxes													
- Contributions en nature				450000						167 736,49		74 904,66	16,65%
13. Total des coûts acceptés de l'action (11+12)				2 250 000						603 400,69		666 968,89	29,64%

LEGENDE	
MONTANT TOTAL COÛTS DE L'ACTION	

KPMG Afrique Centrale
B P 5563 Douala-Cameroun
INITIALISATION

Ky

REALLOCATION AUX COUTS DE L'ACTION	
MONTANT TOTAL COUTS EXPOSES AU 20 OCTOBRE 2021	
MONTANT TOTAL COUTS EXPOSES EN 2020	
EXPOSES JUSQU'AU PRESENT RAPPORT	
SOLDE BUDGET DE L'ACTION APRES COUTS EXPOSES	
TAUX DE VARIATION AU SOLDE DU BUDGET TOTAL DE L'ACTION	

Bodélaïe Nengju
LE DIRECTEUR



KPMG Afrique Centrale
BP 5563 Douala-Cameroun
INITIALISATION